

lac de Sauvabelin : un site revisité pour les Lausannois et l'environnement

Avec ses 350'000 visiteurs annuels, le site de Sauvabelin vit sur le difficile équilibre entre accueil du public et préservation de la nature. La renaturation du lac et le réaménagement de ses zones d'accueil offrent l'occasion de proposer aux habitants un centre d'intérêt et de loisirs renouvelé accessible à tous, où le public pourra se détendre et observer la nature. L'ensemble des travaux s'étalera sur deux ans pour permettre le maintien d'activités sur le site. A hauteur de 3'700'000 francs, ils seront financés en grande partie par le Fonds du développement durable.

Créé en 1888, le lac de Sauvabelin offre encore aujourd'hui un lieu de promenade prisé des Lausannois. Du parc animalier à la réalisation de berges en béton, ce site a subi, au cours des ans, différentes transformations. Afin d'améliorer l'accueil d'un public toujours plus nombreux, la Municipalité souhaite réaliser un projet durable qui s'inscrit dans une réflexion globale sur le Grand Sauvabelin et dans l'Agenda 21 lausannois.

Aujourd'hui, le lac a besoin d'un curage complet, et c'est l'occasion de repenser le site et son environnement en lui conférant une nouvelle identité. Le projet propose des infrastructures d'accueil (places de jeux, zone piétonne, terrasse, etc.) concentrées autour des deux restaurants. Parallèlement au curage du lac, de nouvelles berges en pente douce seront aménagées, une plage de galets créée sur sa partie nord, ainsi que deux terrasses sur l'eau. Une zone de biotope prendra place au sud-est, côtoyant une lisère restructurée comme sites de refuges et de nidification; deux grandes aires de jeux, pour petits et plus grands, se tiendront derrière les restaurants. Par ailleurs, une nouvelle signalétique permettra aux visiteurs de mieux s'orienter sur l'ensemble du site, mais aussi d'informer et de sensibiliser le public sur toutes ses richesses naturelles.

Les accès aux restaurants et les cheminements autour du lac seront adaptés aux personnes à mobilité réduite; l'entrée principale se situera à proximité directe des arrêts de bus et des places de stationnement.

S'inscrivant dans la droite ligne de la nouvelle politique communale de la nature en ville, ce projet se veut à la fois attractif et didactique. Outil de communication et vitrine écologique, il prendra forme dès le début des travaux en automne 2014 avec différentes actions d'information publiques.

Enfin, ce rapport-préavis répond à une motion du Conseil communal demandant une meilleure offre de restauration sur le site, en prévoyant dès 2014 de nouvelles conditions d'exploitation des deux structures existantes, l'auberge et la pinte.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00
- Yann Jeannin, chef de la division logistique, service des parcs et domaines, 021 315 57 21

Le rapport-préavis n° 2013-62 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis
Photomontages disponibles sur www.lausanne.ch/actualites

Lausanne, le 13 décembre 2013